

Que ceux qui prétendent rendre la justice au nom du peuple français se souviennent de 1789

écrit par Daniel Pollett | 9 mars 2018



La justice n'est plus rendue au nom du peuple...

Les condamnations, récentes ou pas, de nombreux patriotes, gens de simple bon sens, activistes engagés ou polémistes professionnels ont dépassé une limite qui, si elle est virtuelle, n'en est pas moins hautement morale, politique, et même spirituelle. Cette limite, c'est celle qui positionne la justice dans son vrai rôle, celui de modérateur impartial de la vie publique -même imparfait- d'une part, et celle d'instrument docile et servile -voire complice- d'un autre pouvoir dont elle prétend et devrait être indépendante. Cette limite est franchie allègrement et sans aucune honte, faisant sortir la justice de son rôle pourtant vital pour la République pour l'entraîner, en dehors de ses tribunaux, dans les sillages de l'anti-France contre le peuple français et contre toute logique à long terme. La blanche hermine se roule dans la fange de la compromission, du mensonge, de la manipulation judiciaire, médiatique et morale. Cela devra se payer un jour. Cher.

Voilà donc que Pierre Cassen et notre Christine sont condamnés par cette justice qui prétend exister et agir au nom du peuple français (Français de papiers ou mondialistes ?). Pourquoi ? Pour avoir dénoncé les crimes de l'islam qui, rappelons-le, est en guerre contre les civilisations depuis les 1400 ans qu'il existe, sur prescriptions écrites en noir sur blanc dans son livre fondateur, le coran. Il suffit de le lire pour savoir. Il suffit de connaître les tristes actualités de ces dernières années pour le savoir. Lucidement et sans haine.

Dans la même période, voici que sont ou ont été condamnés ou poursuivis Marine Le Pen et Gilbert Collard, Alain Jean-Mairet et Éric Zemmour, Boris Le Lay et les Identitaires de Poitiers, Gérard Boyadjian et Brigitte Bardot, Fanny Truchelut et Caroline Alamachère, Pascal Hilout et Sébastien Jallamion, et d'autres encore... Ainsi, les plus courageux et les plus engagés des Patriotes, les plus affichés et les plus expressifs des gens de simple bon sens sont exposés au pire. La justice devrait, en toute logique, faire la part des choses entre ce qui relève du crime et ce qui est de la défense d'idées autant que de la Patrie et du Bien commun. Surtout dans la Patrie de Voltaire, de Victor Hugo, dans le pays des droits de l'homme et de la liberté d'expression, etc...

On a vu les députés voter comme un seul homme ou presque la levée de l'immunité parlementaire de Gilbert Collard et de Marine Le Pen à propos de photos dénonçant les crimes du prétendu État Islamique, lequel n'a fait que répandre le malheur, la tragédie et la barbarie partout où il s'est provisoirement imposé. On a vu la justice condamner les Identitaires de Poitiers pour être montés sur une mosquée en construction et avoir déployé une banderole. On a vu le Conseil d'État donner raison à l'anti-France contestant la statue de Jean-Paul II à Ploërmel. On a vu la justice relaxer et libérer Jawad Bendaoud, l'hébergeur à l'insu de son plein gré des terroristes du Bataclan.

On a vu... bien plus encore, si l'on a bien voulu voir ! Voici

une citation d'actualité :

« Avec l'acharnement judiciaire qui s'est mis en place pour combattre les sites identitaires, on assiste à une radicalisation de la justice face aux patriotes, qui n'a d'égale que la radicalisation des barbus contre la République. »

Mathieu Bock-Côté dans Le Figaro cité dans Riposte Laïque.

Voici qu'aujourd'hui nous lisons dans *Résistance républicaine* -la télévision soviétique ne nous en parlera pas- que **Jayda Fransen et Paul Golding, les deux dirigeants de Britain First, sont condamnés à de la prison ferme** pour avoir dénoncé des pédophiles musulmans. Notons bien que la justice, en France comme au Royaume-Uni, utilise des lois anti-racisme, de préservation des droits de l'homme ou de protection de la dignité humaine (!) pour poursuivre et condamner ceux-là mêmes qui dénoncent les atteintes à ces nobles causes dès qu'il s'agit de l'islam.

Observons qu'aujourd'hui, tout est bon dans les médias pour critiquer les Chefs d'État patriotes tels que Viktor Orbán, Vladimir Poutine, Donald Trump et d'autres encore, tous imparfaits qu'ils soient, mais qui tiennent le rôle pour lequel ils ont été élus : défendre leur peuple, leur patrie et leur civilisation. Observons aussi que l'on trouve plus facilement dans les magasins le livre de Mickaël Wolff « *Le Feu et la Fureur, Trump à la Maison-Blanche* » avec une photo dévalorisant le Président américain, que le livre d'un patriote français « *Fils de la Nation* » de Jean-Marie Le Pen. Tout comme on peut plus facilement voir au cinéma des niaiseries que « *Les Heures sombres* ».

Voici donc que la justice se révèle, non pas au grand jour, mais au grand crépuscule de sa sombre compromission avec les forces qui veulent l'islamisation et la mondialisation de notre pays et de notre peuple. Cette compromission n'est pas

nouvelle. On a vu la justice condamner les Résistants pendant l'Occupation et condamner tout autant les collabos à la Libération, sans honte et sans murmure, avec les mêmes magistrats drapés de leur belle blanche hermine. Une fausse démonstration d'impartialité et d'indépendance, puisque condamnant des faits opposés dans leur contexte comme dans leur engagement. Après la victoire des Patriotes, il ne faudra pas laisser ces collabos de fait continuer à sévir comme cela s'est fait en 1944. S'il faut se passer de professionnels expérimentés, ils seront fort bien remplacés par des Patriotes ou des gens de simple bon sens défendant le Bien commun, qui se forgeront une expérience à la mesure de la conscience de leurs responsabilités au nom du peuple français. Ceux qui se seront compromis iront goûter ce à quoi ils auront condamné des innocents, des Patriotes, des vrais travailleurs... **Il faudra bien dégauchier la justice, comme aussi les médias, notre système scolaire et universitaire, et bien d'autres domaines encore pour redonner à la France et au peuple français l'avantage profondément humain de pouvoir s'épanouir et être heureux ensemble.**

Évidemment, il est risqué de se trouver aujourd'hui face à des francs-macs ou des gauchos du syndicat du célèbre « Mur des Cons », ou à d'autres encore dont la seule raison de jouissance est d'avoir un pouvoir sur les autres. C'est pour cela que nous devons être tous aux côtés de Pierre Cassen, de notre Christine et de tous les autres Patriotes. Ceux qui s'affichent ainsi en première ligne sont presque dans la même situation que si l'on ouvrait le feu sur eux. Demain sera peut-être pire. Que ceux qui prétendent rendre la justice au nom du peuple français se souviennent de 1789